



**es Pennes-Mirabeau**  
une ville au pluriel

**Services Techniques**  
**Téléphone : 04 91 67 17 71**  
**e-mail : technique@vlpm.com**

**Monsieur Jean-Claude SALLES**  
**Directeur Société LAFARGE**  
**OLCIM-GRANULATS**  
**Rue des Frères LUMIERE**  
**ZAC des CHABAUDS**

**13320 BOUC BEL AIR**

Les Pennes Mirabeau, le 26 octobre 2022

Affaire suivie par : LG/BMC  
N° 05122018/DST/0000008520  
A L'ATTENTION DE M. Jean-Claude SALLES  
Objet : Note d'opportunité demi-échangeur.

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-jointe la note d'opportunité réalisée par mes services, qui montre l'intérêt majeur de la réalisation du demi-échangeur permettant d'accéder à la Carrière Lafarge pour la sécurité et la tranquillité des administrés de la Commune des Pennes Mirabeau, mais également pour l'ensemble des utilisateurs des voies par lesquelles passent aujourd'hui votre transit ; en souhaitant vivement par le biais de cette note, pouvoir compléter votre demande et permettre de la faire aboutir rapidement.

Mes services restent à votre entière disposition pour vous aider dans votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Michel AMIEL**  
Maire des Pennes Mirabeau

PJ



**es Pennes-Mirabeau**  
une ville au pluriel

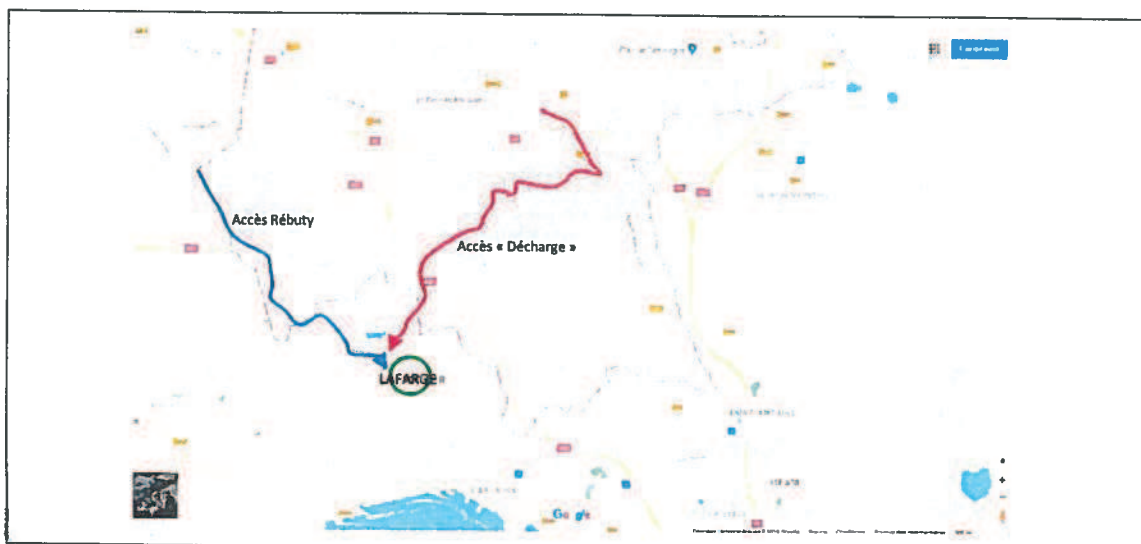
# Note d'opportunité demi échangeur Lafarge

## Introduction

La carrière Lafarge Granulats est située à l'Estaque, elle alimente en granulats une partie des chantiers marseillais et avoisinants.

L'accès au site se fait, sur les Pennes Mirabeau, soit via le chemin de Rébuty, soit via la RD 113 puis la voie dite « de la déchetterie ».

Le plan ci-dessous présente les accès possibles.



## Le trafic

Le trafic total de poids lourds se rendant à LAFARGE via les Pennes Mirabeau est de 452 véhicules.

L'accès via le chemin de Rébuty porte 18% du trafic transitant par les Pennes Mirabeau soit 80 rotations et le trafic via la RD 113 représente 82% soit 372 rotations.

La répartition du trafic est liée à la répartition des chantiers, les PL passant par la RD 113 sont ceux venant de Marseille qui représentent la plus grosse demande d'approvisionnement en granulats depuis LAFARGE.

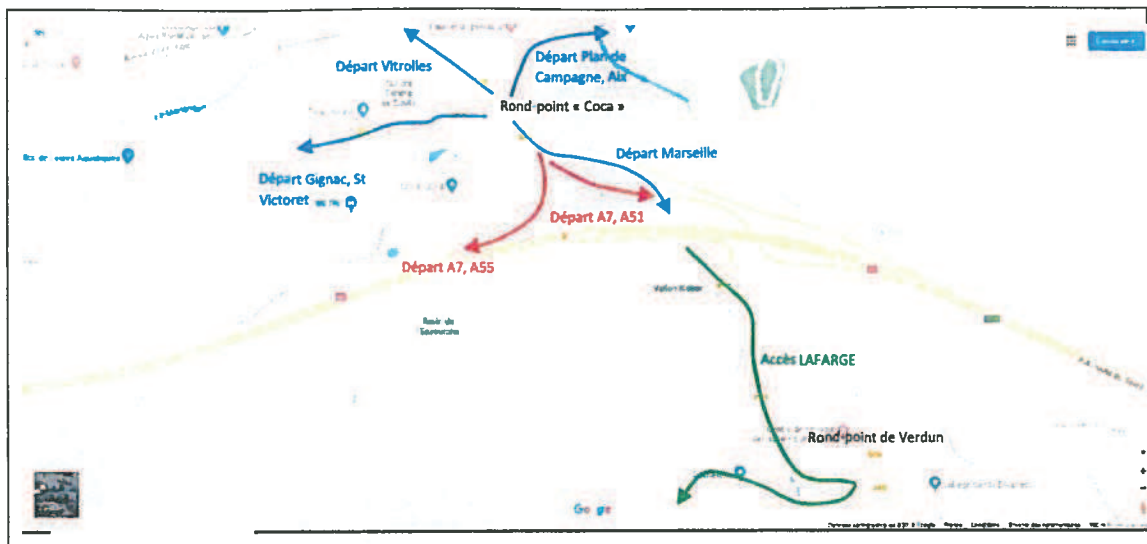
Le secteur du chemin de Rebuty n'est pas dense en habitat bien qu'il existe tout de même quelques noyaux d'habitation qui peuvent emprunter la voie de façon obligatoire ou occasionnelle. Le trafic de poids lourd sur cette voie impacte donc les riverains immédiats ou éloignés et un travail régulier est fait avec les habitants pour limiter les nuisances.

Le secteur de la RD 113 ne présente pas non plus une densité d'habitation importante, et la partie de cette voie départementale empruntée par les PL est faible (1.3km). Cependant l'impact de la circulation des véhicules se rendant à LAFARGE est beaucoup plus important. En effet, la RD 113 entre le rond-point de coca » et le rond-point de Verdun est un nœud de liaison principal entre les autoroutes



A7, A51 et A55 ainsi que les départementales 6, 113 et 364. Le trafic de véhicule sur ce nœud est d'environ 24000 véhicules jour dont 1600 PL (1/4 correspondant à LAFARGE).

Le plan ci-dessous présente les destinations possibles depuis le rond-point de « Coca » via les départementales (en bleu) et les autoroutes (en rouge).



### Itinéraire PL et activités

Par ailleurs, le secteur du rond-point de Verdun à proximité duquel passent les PL se rendant à LAFARGE présente plusieurs particularités au regard de l'occupation du sol actuel et à venir qui nécessitent de supprimer la cohabitation avec les PL se rendant à LAFARGE.

Le document ci-dessous présente l'occupation du sol.



Ce document montre que la circulation des PL se rendant à LAFARGE croise :



## es Pennes-Mirabeau

une ville au piénel

- o Le point de sortie de la caserne de pompiers des Pennes Mirabeau,
- o Le flux de circulation (véhicule et piétons) de l'école élémentaire et du collège Ste Elisabeth et du parking de desserte qui le jouxte et dont l'aménagement est prévu en 2019. La fréquentation de ces deux établissements regroupés sur un même site représente 900 élèves auxquels il faut ajouter les 40 employés.
- o Le flux de circulation des bus et des VL se rendant et partant du collège Monod fréquenté par plus de 800 collégiens.
- o Les flux de circulation (VL, PL) entrant et sortant de la déchetterie (160 à 200 véhicules/jour), auxquels il faut ajouter les flux de PL de la carrière SAMIN (120 à 150 véhicules jour) et ceux de la déchetterie de SUEZ (100 véhicules jour)
- o Les flux de véhicules supplémentaires engendrés par la réalisation de deux projets de logements sociaux à proximité, représentant près de 120 logements (environ 300 nouveaux arrivants) et dont une majeure partie circulera irrémédiablement sur la RD 113.

Le flux de circulation total sur ce rond-point est de 6600 véhicules/jour dont 372 rotations liées à LAFARGE soit 10% environ du trafic.

Ce croisement est conflictuel notamment quand les PL s'engagent dans le chemin de la déchetterie du fait de la configuration de la route qui présente une succession de lacets dans lesquels les PL ont une difficulté à avancer en restant dans leur voie. Par ailleurs la pente du chemin amène un surplus de vitesse pour les PL qui arrivent vers le rond-point de Verdun et rendent dangereuse l'intersection avec la descente des bus de Monod et le futur parking Ste Elisabeth.



Enfin aux heures de sortie du collège Ste Elisabeth, de nombreux collégiens empruntent les trottoirs du rond-point de Verdun et peuvent être amenés à croiser la route des camions pour rejoindre les véhicules qui les attendent.



## Intérêt de l'échangeur

Le déplacement des PL se rendant à LAFARGE via la route de la « déchetterie » sur le chemin de Rébuty n'apparaît pas comme possible. En effet cela entraînerait un impact financier et environnemental non négligeable lié principalement à l'allongement du trajet (augmentation des besoins en carburant et donc augmentation de l'empreinte carbone), mais également une augmentation du trafic sur Rébuty qui bien qu'éloigné des centres d'habitat n'en demeure pas moins une zone habitée déjà impactée par la circulation des camions.

Le demi échangeur apparaît donc pour la commune des Pennes Mirabeau comme la solution la plus adéquate pour répondre au besoin de sécurisation de son entrée de ville côté Cadeneaux en supprimant une partie de la circulation ce qui amènerait un impact faible mais quantifiable sur la fluidité du trafic, mais également en supprimant toutes les interactions entre les PL venant/sortant de la carrière avec les piétons, automobilistes et cars scolaires qui ont un usage régulier du rond-point et de la route de la déchetterie.

Enfin, il faut noter que la route de la déchetterie est aussi un accès pour le centre de traitement des déchets de SITA et un accès pour la carrière SAMIN, le demi-échangeur peut permettre également de prévoir une modification de la desserte de ses sites. En considérant l'ensemble de ces changements, la voie pourrait être équipée d'une barrière DFCI après la déchetterie ce qui limiterait son accès qui pose deux problèmes importants pour la commune, d'une part la voie est constamment l'objet de dépôts sauvages et d'autre part c'est un point d'accès facile vers les massifs boisés avec tous les risques que cela engendre pour les départs de feux.



## Devenir de l'échangeur

L'échangeur doit être réalisé pour les besoins de l'activité de LAFARGE auxquels il pourrait être ajouté, en cas d'accord de toutes les parties, les activités de SAMIN et de SITA. En ce sens un contrôle est prévu pour ne permettre le passage que des véhicules autorisés. Le devenir de l'échangeur est donc lié à celui de LAFARGE, il sera remis aux services de l'état au terme de l'arrêt de l'exploitation du site.



**es Pennes-Mirabeau**  
une ville au pluriel

### Conclusions

La commune des Pennes Mirabeau est favorable à la réalisation de cet équipement qui permettrait d'assurer une meilleure sécurité notamment des enfants amenés à croiser la route des PL et d'apporter plus de tranquillité dans le secteur.